BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

AVIS DE MARCHÉ

(Procédure allégée de type restreint)

Fournitures ☐
Services■
Travaux ☐

Date de parution	28/01/2015	
Numéro d'avis	**PA2015017**	
Type de procédure	**Procédure Allégée de type restreinte conformément à l'article 9 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié**	
Nom du service acheteur	*Adresse*	**Banque de France Direction des achats 008-1198 SASPE 31, rue Croix des Petits Champs 75049 Paris Cedex 01**
Personne en charge du dossier	*Nom de l'acheteur*	*Patricia LEDOUX*
	Profil acheteur :	achats_domaines@banque-france.fr
Intitulé du marché	Prestations de conseil juridique en droit de la commande publique.	
Description de l'objet du marché	La Banque de France souhaite passer un marché de prestations de conseil juridique en vue d'obtenir des réponses argumentées et opérationnelles à des questions relatives à la régularité de la passation de ses marchés au regard du droit de la commande publique dans le cadre national ou celui de l'Eurosystème. Les consultations juridiques peuvent porter sur : - un marché déterminé : questions sur une étape de la procédure de passation du marché, assistance à la rédaction de tout ou partie du dossier de consultation des entreprises, assistance à la passation du marché ; - l'application à la Banque de France d'un texte relevant du droit français (notamment l'ordonnance 2005-649 et ses décrets ou arrêtés d'application) ou communautaire de la commande publique, ou les conséquences d'une décision de justice sur les procédures de passation de ses marchés. Une séance annuelle d'information (à destination des personnels de la Direction des services juridiques et de la Direction des achats) est également demandée. La représentation en justice est exclue du présent marché. Marché à bons de commande, mono-attributaire, avec un montant maximum de 400 heures par an de consultations facturées. Compte tenu de son objet, le marché est réservé à la profession d'avocats (article 1 loi n°71-1130).	
Code CPV	79140000-7	
Division en lots	Non	
Lieu d'exécution, de livraison ou de prestation	Livraison des consultations : Banque de France, DSJ 87-1710, 31 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.	

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Durée du marché	Le marché est conclu pour une durée de 1 an à compter de la notification du marché, renouvelable au maximum 3 fois, pour un an, de manière expresse (préavis de 2 mois).
Variantes	Les variantes ne sont pas autorisées.
Questions / réponses	Le candidat peut demander tout renseignement qu'il jugerait nécessaire au cours de l'établissement de sa candidature. Les demandes de renseignements ou les questions sont posées via la plateforme (rubrique questions/réponses) sur laquelle figure également la réponse qui lui est apportée. Les candidats sont invités à communiquer leurs questions au plus tard le **19/02/2015.** Toute question posée après cette date ne sera pas prise en compte. Les réponses à toutes les questions posées sont systématiquement communiquées à l'ensemble des candidats identifiés sur la plateforme et ce par courrier électronique, au plus tard **5** jours avant la date limite de réception des candidatures. Les réponses peuvent être regroupées.
Accès aux documents de la consultation	La « déclaration du candidat » est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation des achats de la Banque de France, à l'adresse suivante : https://banque-france.achatpublic.com dans la rubrique « PIECES DE MARCHE » - dossier d'appel à candidature - DAC Attention: il est rappelé aux candidats que lors du téléchargement du dossier de consultation sur la plate-forme, ils ne sont pas obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne seront pas avertis par la plate-forme des éventuels modifications ou correctifs opérés dans le cadre de la consultation et ils ne recevront pas les réponses aux questions posées. En cas de problèmes sur la plateforme, veuillez contacter le support achat public à l'adresse courriel : support@achatpublic.com ou par téléphone au tél. 0892 23 21 20 (Pour les pays étrangers + 33 1 48.07.53.42)
Date limite de dépôt des dossiers de candidatures	La date limite de remise des candidatures est fixée au jeudi **26/02/2015 à 15h00**
Modalités de remise des candidatures	Les plis contenant les candidatures comportant la mention « **PA2015017** Prestations de conseil juridique en droit de la commande publique» devront parvenir avant les date et heure limites indiquées ci-dessus, soit : **1) Par voie dématérialisée** : Via le site : https://banque-france.achatpublic.com. Les documents devront être déposés dans la rubrique « Répondre à la consultation ». Le téléchargement de la candidature doit être impérativement terminé au plus tard aux date et heure limites indiquées ci-dessus, sous peine de rejet par le système informatique. Il est donc conseillé de débuter le téléchargement du pli suffisamment à l'avance. Le dépôt du pli sur la plate-forme génère automatiquement un accusé de réception par courrier électronique. Chaque fichier devra être inférieur à 40 Mo, en cas de taille supérieure, il devra être découpé. Les documents remis sur la plateforme devront chacun être signés électroniquement au moyen d'un certificat établi au nom de la personne physique habilitée à engager la

	société. En cas de remise réalisée par une autre personne, la personne habilitée à engager la société peut utiliser le parapheur disponible sur le site de la plateforme (rubrique outils/outil de vérification/Gestion de parapheurs – le manuel associé est dans la documentation) pour signer électroniquement les documents. Les formats électroniques dans lesquels pourront être transmis les documents du pli de candidature (déclaration du candidat) sont les suivants: Word ou PDF signés. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de convertir les formats dans lesquels ont été encodés les fichiers, afin d'assurer leur lisibilité dans le moyen et long terme. Les certificats de signature électronique doivent : 1. Soit être conformes à l'une des catégories de certificats constitutifs d'un produit de sécurité figurant sur la liste des produits de sécurité accessible sur le site www.references.modernisation.gouv.fr (http://references.modernisation.gouv.fr/) 2. Soit être délivrés par une autorité de certification européenne mentionnée sur la Trust-service Status List, http://eutsl.3xasecurity.com/tools/ 3. Soit être délivrés par une autorité de certification, française ou étrangère, et répondre à des normes équivalentes à celles du référentiel général de sécurité (RGS). Seuls les certificats de signature conformes au Référentiel général de sécurité (RGS) sont autorisés (niveaux ** et *** RGS) sur la plateforme. Attention : depuis le 19 mai 2013, les certificats de signature PRIS V1 ne sont plus acceptés par la plateforme. La demande de certificat de signature doit être anticipée le plus tôt possible. Pour apposer sa signature, le signataire utilise l'outil de signature de son choix. Le soumissionnaire transmet, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires. Le mode d'emploi contient, a minima, dans tous les cas, la procédure permettant la vérification de la validité de la signature. Le soumissionnaire qui utilise l'outil de signature proposé par la plateforme de dématérialisation des marchés de la Banque de France, est dispensé de fournir la procédure de vérification de la signature. Lorsque le soumissionnaire utilise l'outil de signature mentionné au 3 ci-dessus, le mode d'emploi doit également contenir l'adresse du site Internet du référencement du soumissionnaire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat de signature, qui comportent au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur. La signature est au format : XAdES, CAdES ou PAdES. Si le candidat souhaite vérifier la signature d'un document, il peut utiliser l'outil de vérification de signature fourni par la plate-forme dans la rubrique « outils ». La signature d'un fichier compressé (Zip), ou d'un fichier comportant plusieurs documents, ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Si la signature électronique est apposée au moyen d'un parapheur électronique, chaque signature doit pouvoir être vérifiée indépendamment des autres. Les candidatures transmises par voie électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur ne font pas l'objet d'une réparation. Une copie de sauvegarde, en cas de transmission électronique, pourra être envoyée par les candidats dans les conditions définies par l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la

dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. La copie de sauvegarde pouvant être transmise soit sur support physique électronique soit sur support papier doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « copie de sauvegarde». Cette copie de sauvegarde doit parvenir, à l'une des 2 adresses ci-dessous, dans les délais impartis pour la remise des candidatures.

2) Par courrier :

Banque de France
A l'attention de Nicolas NEVEU et Laurence HEN
008-1199 – Direction des Achats - SCQUAPA
Dossier « **PA2015017** - Prestations de conseil juridique en droit de la commande publique »
75049 PARIS Cedex 01

3) Par dépôt du pli :

Banque de France
A l'attention de Nicolas NEVEU et Laurence HEN
008-1199 – Direction des Achats - SCQUAPA
22 rue du Colonel Driant
Dossier « **PA2015017** - Prestations de conseil juridique en droit de la commande publique »
75001 PARIS
Horaire de dépôt : 8h30 – 15h30 (hors samedis, dimanches et jours fériés).

Les pièces constitutives du dossier papier à remettre par chaque soumissionnaire seront présentées sous une enveloppe fermée qui portera exclusivement et impérativement les mentions suivantes :

1 -Le cachet du soumissionnaire (en cas de groupement d'entreprises cachet du mandataire ou à défaut de l'ensemble des entreprises constituant le groupement) ;

2 - La mention : **« Prestations de conseil juridique – PA 2015017 -** Prestations de conseil juridique en droit de la commande publique**»".**
Cette enveloppe "candidature" fermée contiendra les pièces demandées dans la rubrique "**Conditions de participation**" du présent avis de marché.

Les plis devront parvenir à l'une des adresses indiquées ci-dessus, IMPÉRATIVEMENT AVANT LES DATE ET HEURE LIMITES indiquées dans la rubrique " **Date limite de dépôt des candidatures** " par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure d'arrivée.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, la Banque de France ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier. Aucune candidature ne devra parvenir par courriel. Quel que soit leur mode de transmission, les plis qui parviendront sous enveloppe non fermée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur expéditeur.

Il conviendra de rappeler systématiquement la référence du dossier :

[PA2015017]

Conditions de Participation

(renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies).

CAPACITE JURIDIQUE :

Fournir la déclaration du candidat datée et signée, téléchargeable avec le dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : https://banque-france.achatpublic.com

CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE :

Fournir les renseignements suivants	Niveau spécifique minimal exigé
- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffres d'affaires spécifique en droit de la commande publique (conseil et représentation en justice confondus) sur les 3 derniers exercices disponibles - la preuve d'une assurance de risques professionnels (A faire figurer dans la partie 3 de la déclaration du candidat téléchargeable sur le site https://banque-france.achatpublic.com	

CAPACITE TECHNIQUE :

Fournir les renseignements suivants	Niveau spécifique minimal exigé
- déclaration indiquant les effectifs annuels du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles, détaillant, le cas échéant, le nombre des avocats salariés, le nombre des avocats collaborateurs libéraux et le nombre du personnel non avocat du candidat ainsi que, pour un candidat personne morale, le nombre des avocats membres ou associés. - présentation des principaux services rendus en matière de conseil juridique ou de représentation en justice, en matière de droit de la commande publique, sur les 3 dernières années. Les candidats peuvent soit obtenir l'accord exprès de leur client pour présenter des références nominatives d'affaires, soit présenter leurs références en décrivant l'affaire par l'activité ou la forme juridique du client sans que ce dernier puisse être identifié. - certificats de spécialisation (A mentionner dans la partie 4 de la déclaration du candidat téléchargeable sur le site https://banque-france.achatpublic.com, ou renvoyer à un document annexe)	Spécialisation en droit public

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats	Nombre d'opérateurs envisagé : **5** Si le nombre de candidatures recevables est supérieur au nombre d'opérateurs envisagé, les candidatures seront sélectionnées par application des critères suivants, pondérés de la manière suivante : - références de services : **40 %** - ratio nombre d'avocats membres ou associés/nombre total de personnes ayant le statut d'avocat (dernier exercice, numérateur = 1 pour un candidat personne physique) : **30 %** - chiffre d'affaires spécifique (dernier exercice) : **30 %**
Informations complémentaires	Si le candidat fait valoir les capacités d'autres opérateurs économiques [quelle que soit la nature juridique des liens existant avec eux : groupement (spécifier expressément le nom du mandataire), sous-traitance, filiale ou autre], il fournit l'ensemble des documents exigés en matière juridique, économique, financière et technique et justifie qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Dans l'hypothèse où le marché serait attribué à un groupement, la Banque de France exigerait la transformation du groupement attributaire en groupement momentané d'entreprises solidaires. Langue pouvant être utilisée dans la demande de participation ou dans l'offre : français
Procédures de recours	***Instance chargée des procédures de recours*** : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04. greffe.ta-paris@juradm.fr Tél : +33 1 44 59 44 00. www.conseil-etat.fr ***Introduction des recours*** : Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : possibilité d'introduire un référé précontractuel jusqu'à la conclusion du contrat, ou un référé contractuel, en vertu des articles L 551-1 et suivants du Code de justice administrative